

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 17

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

SECTION VAUDOISE.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Yverdon le 10 septembre prochain. MM. les membres des autres sections de la société militaire fédérale, et spécialement ceux des sections voisines, sont cordialement invités à y participer.

PROGRAMME.

A 10 heures, réception de MM les officiers à la gare.

» 11 » séance officielle à l'hôtel-de-ville.

» 2 » banquet.

Ordre du jour de la séance :

1^o Rapport du comité ;

2^o Passation des comptes ;

3^o Discussion sur la publication d'un recueil de chants militaires ;

4^o Lecture de divers rapports ;

5^o Communications diverses ;

6^o Propositions individuelles.

MM. les officiers qui ont des propositions à présenter sont invités à en donner communication au comité avant la séance.

La tenue militaire est obligatoire.

Le Comité.

A V I S.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient disposer des n^{os} du 15 janvier et du 1^{er} février 1865 de la Revue militaire suisse et de la Revue des armes spéciales en faveur de l'Administration de ce Journal, sont priés de les lui adresser sous bande et sont invités à en prendre le prix en remboursement sur la poste.

La **Revue militaire suisse** paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Elle publie en supplément, le 15 de chaque mois, une **Revue des Armes spéciales**.

CONDITIONS D'ABONNEMENT : Pour la Suisse, franc de port, 7 fr. 50 c. par an ; 2 fr. par trimestre. Pour l'Étranger, franc de port, 15 fr. par an ; 4 fr. par trimestre. — Turquie et Valachie, franc de port, 20 fr. par an. — Numéros détachés : 40 centimes par numéro. — Remise aux libraires.

Les demandes d'abonnement pour l'étranger peuvent être adressées à M. TANERA, libraire-éditeur, rue de Savoie, 6, à Paris. Celles pour l'Italie à MM. BOCCA, frères, libraires de S. M., à Turin.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction s'adresser au Comité de Rédaction de la *Revue militaire suisse*.